



SOMMAIRE

1. Faux-semis et gestion des vivaces, semis sous couverts et fertilisation
2. Semis de cultures de printemps : retour de la fraîcheur !
3. Cultures de printemps, on ne fléchie pas sur le désherbage !
4. Rouille jaune, le retour !
5. Vu en plaine : piétin verse et virose

Le clin d'œil météo

« S'il gèle le 25 mars, pas de grain ni de vin »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Faux-semis et gestion des vivaces, semis sous couverts et fertilisation

✓ Faux semis

C'est la période des faux-semis ! Un déchaumage sur un sol ressuyé, et un passage de herse étrille après une pluie est un scénario qui permet de désherber les adventices germées. Sur les parcelles les plus infestées plusieurs faux-semis peuvent être réalisés. Nous recommandons de réaliser des faux-semis de moins en moins profonds en cas de répétition afin de ne pas remonter de nouvelles graines (premier travail du sol inférieur à 7/8 cm). Il peut être intéressant de réaliser 1 à 2 faux-semis en fonction des conditions et des spécificités des parcelles. Toutefois, noté que cette technique ne fonctionne que sur les adventices en mesure de germer durant la période de réalisation du faux-semis.

Figure 1 : Dates de levée des adventices (ACTA-INRA)

	Automne	Hiver	Printemps	Été
Pensée				
Véronique Fdl				
Gaillet				
Vulpin				
Bromes				
Renouées O.				
Renouées P.				
Chénopodes				
Coquelicot				
Ombellifères				
Paturin A.				
Matricaire				
Géranium				

✓ Gestion des chardons et laiterons ce printemps

Source : Arvalis

Le moment clef dans la gestion du chardon est d'intervenir au stade 6/8 feuilles et 4/6 feuilles pour le laiteron. Il est préférable d'intervenir dans des conditions chaudes et sèches pour limiter la reprise des fragments racinaires et potentiellement de les laisser sécher en surface. A noter que le premier effet sera de multiplier le nombre de repousses mais la répétition des passages permettra un épuisement des réserves plus efficace. Les outils peuvent être combinés entre eux ; par exemple un passage de herse rotative suivi de 2 scalpings superficiels (Source : Agro-Transfert).

✓ Semis des légumineuses sous couverts de céréales de printemps

Concernant la luzerne, nous préconisons de semer celle-ci au stade 3 feuilles/début tallage avec une densité de semis d'environ 25 kg/ha. Pour le trèfle entre les stades plein tallage et épi 1cm au moment du dernier désherbage. La graine est petite attention à ne pas trop l'enterrer. Nous conseillons le trèfle blanc nain à 4-5 kg/ha et les variétés naines de type AVALON, COOLFIN, ASGARD, HEBE. Ne pas oublier le délai de retour si l'espèce est déjà présente dans la rotation, d'environ 7 ans pour la luzerne. Enfin, une pluie après l'implantation des légumineuses est nécessaire pour une bonne levée.

✓ Départ pour la fertilisation des cultures d'été

La fertilisation des cultures d'été peut commencer pour laisser le temps à celle-ci de minéraliser avant leur implantation. Les épandages se feront sur labour afin de les incorporer dans la préparation de sol. Nous conseillons, dans l'idéal, de l'épandre sur un sol portant avant une petite pluie.

Ella HERBEZ

2. Semis de cultures de printemps : retour de la fraîcheur !

Grâce au soleil qui a réchauffé les sols, les semis de céréales et de protéagineux sont désormais terminés et des semis de lentilles ont déjà eu lieu. A la suite de l'hiver humide, il est essentiel d'attendre un ressuyage correct du sol plutôt que de vouloir semer à tout prix. Une culture mal implantée sera beaucoup plus sensible aux accidents climatiques à venir. En plus, le retour de la pluie et des températures fraîches ne seront pas favorables à la levée rapide des cultures, il ne faut pas se précipiter !

✓ Lentilles, terminer les semis

Comme pour les céréales de printemps, la stratégie sur les lentilles est d'obtenir une couverture du sol la plus rapide possible par le couvert.

La période de semis des lentilles dépend du tuteur qui lui est associée. Aujourd'hui, seuls les semis avec de la cameline sont encore réalisables jusqu'au 20 avril.

L'objectif est de viser 250 pieds levés/m² soit une densité de semis de 300 à 320 grains/m². En tenant compte des PMG très variables selon les lentilles, cela peut faire varier la dose de semis soit 80 - 100 kg/ha pour la lentille verte et 60-70 kg/ha pour la lentille noire Beluga au PMG plus faible.

La cameline se sème à une densité de 2 à 3 kg/ha.

Densité de semis (grains/m ²)	Poids de mille grains (PMG) (g)		
	28	30	32
250	70 kg/ha	75 kg/ha	80 kg/ha
300	84 kg/ha	90 kg/ha	96 kg/ha
350	98 kg/ha	105 kg/ha	112 kg/ha

Terres Inovia

Profondeur de semis : 2 cm. Rouler la culture après le semis pour faciliter la récolte.

Le semis des deux espèces se fait en même temps.

✓ Lin textile et oléagineux : être patient !

En bio, face au paramètre « altises » la meilleure arme est la rapidité de levée de la culture et son développement au printemps. De plus, le lin est une culture exigeante en termes de structure de sol et de qualité du lit de semences. Une reprise à 5/6 cm est suffisante pour détruire votre premier faux semis. Il convient donc de semer dans un sol bien ressuyé et réchauffé (plus de 10 °C à 12°C idéalement), permettant un développement vigoureux au démarrage. Le semis se fera à une profondeur de 1 à 2cm maximum.

Rappel des densités pour préparer au mieux vos semis :

Densités pour les semis jusqu'au 10 avril

	Peuplement recherché	Grains/m ²
Lin textile	1800 à 2000 pl /m ²	2200 à 2400
Lin oléagineux	800 pl / m ²	1100 à 1200

✓ Betterave sucrière : préparer les semis

Les semis de betteraves sucrières devraient se lancer dans les semaines à venir. Une préparation de sol homogène et bien nivelée facilitera les premières interventions de désherbage mécanique. Il est important que le sol soit rappuyé. Là encore, il est essentiel d'observer le niveau de ressuyage des parcelles.

On vise une population à la levée de 90-100 000 pieds/ha. Le semis se réalise à 1,2 - 1,3 doses/ha à 2,5 cm de profondeur, mais les risques de parasitisme selon les parcelles ne sont pas à négliger.

Clémence LECLERCQ

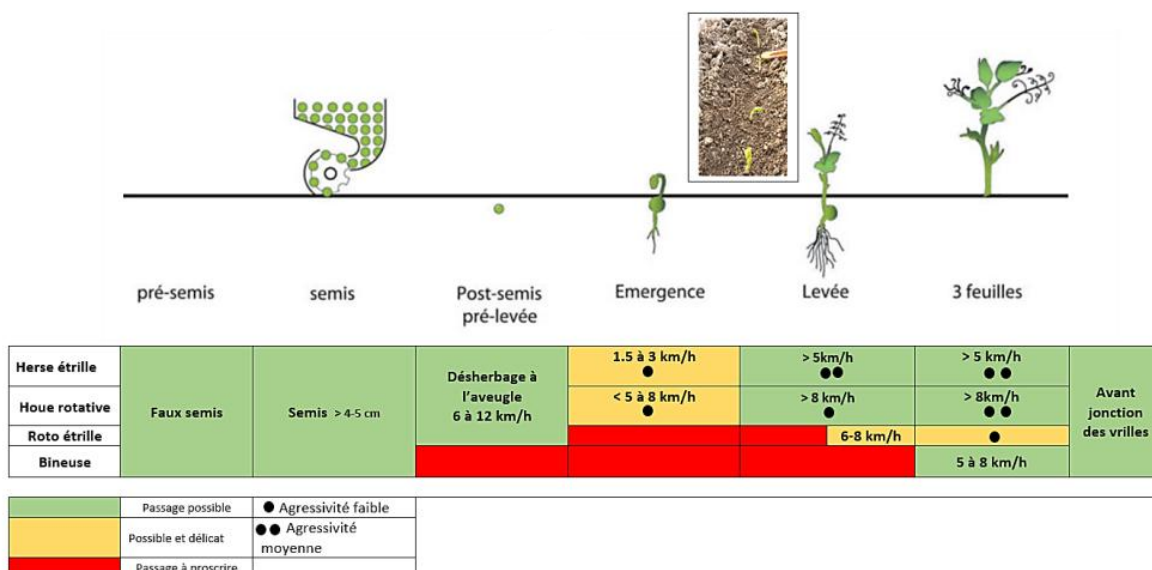
Les premiers semis de pois de conserve ont eu lieu dans le sud de la région aux environs de la mi- mars. A cette période, les sols sont encore froids et la levée lente, pour les cultures comme pour les adventices. Un premier passage en plein est possible sur pois, « à l'aveugle ». Pour ce premier passage, il convient de vérifier la germination du pois afin de s'assurer que le passage sera sélectif de la culture. On ne répètera jamais assez que la qualité du semis est **primordiale** pour réussir ce passage. Le semis de précision évite des profondeurs de pois différentes et des levées échelonnées rendant la gestion du désherbage délicate, en témoigne la photographie ci-contre !



Pieds pouvant endurer le 1^{er} passage

Pieds pouvant endurer le 1^{er} passage

Pour mémoire, vous trouverez ci-dessous les stades d'intervention :



Céréales et protéagineux de printemps : stade pour des semis du 20 février (orge à 2-3 feuilles et blé à 2 feuilles).

La levée a été ralentie par le temps froid. C'est également le cas des adventices qui sont pour la plupart au stade cotylédons. Là encore, les premiers passages sont à réaliser dès que possible, à partir du stade 2/3F des céréales. Privilégier la houe rotative ou la herse à câbles à vitesse lente. Deux passages à envisager à 4-5 jours d'intervalle selon le temps mis par la céréale pour se relever. Ci-contre, un passage de houe rotative la semaine passée sur des lentilles, à 10km/h.



Passage de houe sur lentilles semées en pur (stade 3/5 cm de hauteur) à la ferme de Chantrud, Grandlup et Fay (02)

Pierre DURAND

4. Retour de la rouille jaune possible en blé à cause des nouvelles mutations des souches...

« Depuis 2024, deux nouvelles races – ou pathotypes – de rouille jaune ont été détectées en France et risquent de se développer en 2026, ce qui pourrait se traduire par une perte de résistance sur certaines variétés de blé tendre. La vigilance est par conséquent fortement recommandée ». C'est en substance le message d'alerte relayé par Arvalis et l'INRAE ce printemps.

La rouille jaune, bien présente en 2025, a révélé un comportement inhabituel de certaines variétés de blé tendre données pour résistantes. C'est en particulier le cas de CHEVIGNON, initialement notée 7 vis-à-vis de cette maladie. Le suivi des populations françaises de rouille jaune effectué par l'unité BIOGER de l'INRAE apporte quelques explications.

La race virulente sur CHEVIGNON progresse fortement en 2025... Les analyses identifient six pathotypes de rouille jaune. Si le pathotype Amboise reste largement majoritaire en France, les analyses mettent en évidence la progression rapide du pathotype chevignon : détecté à l'état de traces en 2024, il représentait 20 % des échantillons caractérisés en 2025. Cette occurrence explique en partie le changement de comportement de la variété CHEVIGNON, qui a vu sa note rouille jaune dégradée à 5 pour la campagne 2026.

Un nouveau pathotype venu d'Angleterre.

Les analyses 2025 ont également détecté trois isolats d'un nouveau pathotype nommé « Champion ». Ce dernier est déjà signalé dans plusieurs pays européens et présente une virulence vis-à-vis du gène de résistance Yr15. Ce nouveau pathotype semble être pour le moment présent à faible fréquence. En effet, le nombre d'inscriptions de variétés porteuses du gène Yr15 a récemment augmenté en France. Ce gène, toujours efficace dans la plupart des situations en 2025, procurait aux variétés porteuses un très bon niveau de résistance vis-à-vis de la rouille jaune.

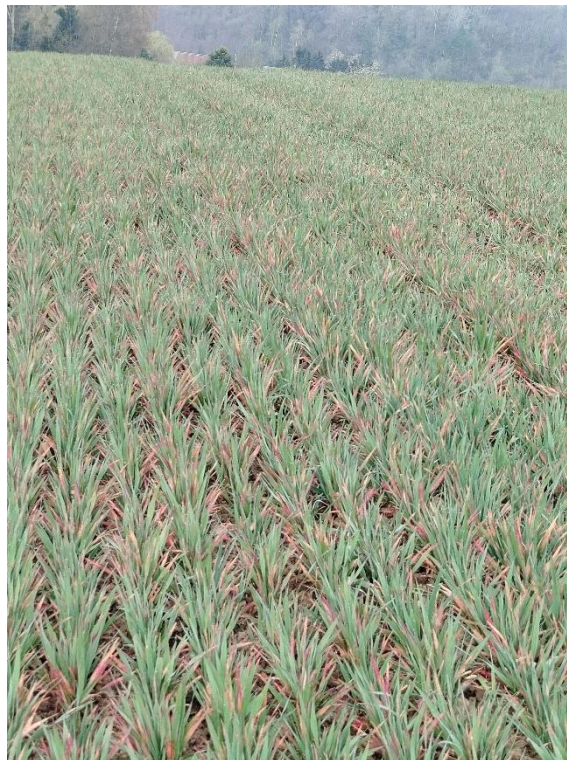
Toutes les variétés sont à surveiller en 2026 en particulier : INTENSITY, KWS EXTASE pour les blés issus de la sélection conventionnelle utilisés en bio mais également l'ensemble des variétés semées en bio qui ne seront sans doute pas épargnées. Si vous constatez la présence anormale de rouille jaune virulente sur vos variétés cette année merci de nous en informer.

Source Arvalis INRAE - Alain LECAT

5. Vu en plaine : piétin verse et virose



Piétin verse sur la variété LD GUSTE constaté sur la plateforme d'essai variétale de Conty (80)



Avoine VODKA semé le 17/10 avec une pression importante de virose (02)

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 -62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) – Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Elles sont titulaires d'un contrat d'assurance garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations Avec le soutien financier de phytosanitaires (CA Oise – N° 05038757w/1001; CA Aisne n°70009750G-2525; CA Nord-Pas de Calais n° 15851790 B 006; CA Somme n° 05801662J/1102)